

École Maternelle Francis Julliand



1 Rue du Dr Zamenhof
78800 HOUILLES
Circonscription de Chatou

Procès-verbal du conseil d'école du 4 novembre 2025

Étaient présents :

- Mmes Siyari, Uria Alvares, Cadot, Murie, Vallet et Ilboudo : enseignantes
- M. Touya, Mmes Kertous et Ait Messaoud : représentants AAPEH-UNAAPE des parents d'élèves
- MM. Torloting, Binard et Mme Noiriel : représentants FCPE des parents d'élèves
- M. Moyon: Représentant DDEN
- M. Decamaret : Représentant de la mairie
- M. Gagui : Directeur adjoint mairie

Absentes excusées :

- Mme Ducasse, Inspectrice Départementale de l'Éducation Nationale

1) Résultat des élections

Le taux de participation a été de 64,69% contre 54,35% l'an passé, soit une augmentation de presque 10 points.

La répartition des sièges est la suivante : **AAPEH-UNAAPE** : 3 élus (87 voix)

FCPE : 3 élus (89 voix)

Les noms des parents élus pour l'année scolaire 2025/2026 sont indiqués dans le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école. Les fédérations de parents remercient pour cette belle hausse de participation.

2) Effectifs de l'école

162 élèves sont inscrits à ce jour (50 GS - 57 MS - 55 PS), soit 2 de plus que l'année passée à la même période. Deux radiations ont été réalisées depuis le début de l'année.

Les classes sont créées selon différents critères (équilibre filles/garçons, hétérogénéité, comportement). La répartition est effectuée par l'équipe enseignante. Consigne est donnée depuis quelques années d'alléger les grandes sections pour une meilleure entrée en CP. Nous avons donc :

- 2 GS à 25 élèves
- 2 MS à 28 et 29
- 2 PS à 28 et 27 (1 radiation en fin de semaine mettra les deux classes à 27)

3) Présentation du RASED (Réseau d'Aide Scolaire pour les Elèves en Difficulté)

Le RASED intervient dans l'école après concertation avec les enseignantes, en particulier en conseil de cycles.

La situation de tous les enfants de l'école est ainsi étudiée et des actions sont envisagées pour remédier aux éventuelles difficultés rencontrées.

Cette année, le RASED est constitué de deux enseignantes spécialisées et d'une psychologue scolaire qui interviennent sur huit écoles, voire plus :

- Une maître « aide relationnelle » qui s'adresse davantage aux enfants ayant du mal à entrer dans les apprentissages, à devenir « élève » et intervient auprès d'eux, soit en constituant des petits groupes, soit en intervenant dans la classe.
- Une maître « aide pédagogique », Mme Karine Besombes, qui intervient auprès des enfants qui rencontrent des difficultés dans certains domaines d'apprentissages et qui les aide soit en constituant des petits groupes, soit dans la classe directement.
- Une psychologue scolaire, Mme Gaétane Lambrouin, intervient auprès d'enfants en difficulté, afin d'essayer de mieux comprendre leur fonctionnement. Elle intervient de plus en plus et ce, dès la petite section.

Le Conseil d'École demande le renforcement des effectifs du RASED afin de répondre aux besoins réels.

4) Règlement intérieur de l'école

Il est extrait du Règlement Type des écoles maternelles. Il est adopté par l'ensemble des membres du Conseil.

Un exemplaire sera envoyé à chaque famille par mail avec un accusé de réception à signer dans le cahier de liaison.

Il est à noter que tout enfant malade le matin ne sera plus accepté à l'école, comme cela se fait dans les crèches.

Il est également rappelé que les écharpes (hors tours de cou) et bijoux sont interdits dans l'école.

5) Présentation du Projet d'École ou projet territorial

Il est élaboré pour plusieurs années. Les actions visent à permettre la construction d'un socle de culture commun à tous les élèves dans les domaines scientifiques et culturels en privilégiant l'acquisition du langage. Les projets des classes se rapportent à ce projet d'école. Les sorties et activités sont organisées dans le cadre du projet.

Rédigé il y a trois ans, il se poursuit cette année.

Présentation du projet d'école : gérer l'hétérogénéité des élèves grâce à 3 axes principaux.

- Des dynamiques renouvelées au cœur des apprentissages
- Des collectifs apprenants et engagés
- Apprendre à s'épanouir, se transformer

Nous avons pour projet cette année de repenser les récréations pour une meilleure gestion des élèves sans conflit apprendre à vivre ensemble.

6) ATSEM

Nous remercions la mairie d'avoir été à l'écoute de notre équipe et de nous permettre de continuer de travailler dans un climat serein

7) Périscolaire

On note cette année une très bonne communication entre le périscolaire et le scolaire. Nos équipes devraient pouvoir travailler ensemble facilement.

Les parents d'élèves questionnent la Mairie sur les équipes périscolaires et la qualité de l'accueil. La Mairie indique que les équipes sont finalement entièrement constituées et qu'un programme d'activité et des réunions entre parents d'élèves, l'école et les équipes périscolaires devraient être proposés prochainement.

8) Exercices PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et incendie

Un exercice incendie a déjà été organisé le mardi 30 septembre : Tout s'est bien passé dans l'ensemble, et les quelques problèmes techniques ont été résolus.

Un nouveau PPMS aura lieu le 10 novembre avec intrusion : il faudra se cacher.

« L'objectif du PPMS est de faire face à une situation de crise liée à une intrusion dans l'école ou un risque majeur :

Assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et appliquer les directives des autorités.

Le PPMS est pour le directeur un outil d'aide à la gestion d'un évènement de sécurité civile, un aide-mémoire permettant de savoir « qui va faire quoi et comment ? » au sein de l'école face à une situation d'exception dont la gestion n'a plus rien à voir avec celle des « accidents de la vie quotidienne » (secours à moyens dépassés donc différés, rupture des communications, de l'électricité, ...).

Un autre PPMS risque majeur se déroulera en janvier.

Le directeur met en œuvre le PPMS

- Dès l'audition du SNA (Signal National d'Alerte diffusé par sirènes)
- Sur demande des autorités :

- Appel téléphonique
 - Message vocal diffusé par véhicule sono
 - Ou s'il est le témoin d'un évènement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école, les élèves ou le personnel (camion Transport Matières Dangereuses accidenté près de l'établissement)
- La décision de levée du PPMS est prise par le directeur sur avis des autorités.

Le PPMS peut s'activer en 2 modes :

- La mise à l'abri (MAA) dans un bâtiment en dur qui peut être :
 - Une mise à l'abri simple – sans confinement (tempête par exemple)
 - Une mise à l'abri améliorée – avec confinement
- L'évacuation qui peut être :
 - Primaire -dans l'urgence- vers des points de rassemblement externes (incendie, alerte à la bombe, mouvements de terrain, ...)
 - Secondaire – planifiée par les autorités : les modalités sont définies le jour de l'évènement par le directeur en liaison avec les services de secours

En cas d'activation du PPMS, il est demandé aux parents de ne pas téléphoner à l'école, de ne pas venir chercher leur enfant, d'écouter France Inter ou France Bleu Ile-de-France.

Pour l'école, la zone de confinement retenue est la partie à droite en entrant dans le hall (les classes C et E, les sanitaires attenants, le couloir qui y mène et le dortoir). »

9) Rappel des horaires

L'école ouvre ses portes à :

- 8h20 et les ferme à 8h30 le matin
- 11h45 le midi
- 13h35 et les referme à 13h45, il est recommandé aux petits qui reviennent dormir de se présenter tôt pour ne pas trop réveiller leurs camarades de cantine déjà couchés
- 16h30 le soir

Au-delà de ces horaires les enfants ne sont plus accueillis : les portes sont fermées et les enseignantes sont dans leur classe.

Merci de respecter les horaires.

Pour les enfants non-inscrits à la cantine ou à l'accueil périscolaire, le conseil d'école demande aux parents de créer leur dossier dans leur espace citoyen municipal de manière à permettre aux maitresses de confier leurs enfants aux équipes du périscolaire les jours où ils sont dans l'impossibilité de venir les chercher à 16h30 précises. **Dans le cas contraire, les enfants dans ces situations devront être confiés à la police.**

10) Travaux et aménagement de l'école

- Le jardin :
 - Une demande est faite chaque année pour remblayer le jardin autour du toboggan, où les racines et autres objets apparaissent... cela n'a pas été fait. La Mairie souligne la difficulté d'accès au jardin.
 - Un petit coin avait soigneusement été organisé par la classe de Mme Vallet l'année dernière (plantations et barrière) ; tout avait été saccagé et a disparu. La Mairie s'engage à racheter le matériel détérioré par le périscolaire en général, sur simple demande.
 - Le problème d'issue de secours des classes 13 et 16 nous interpelle toujours malgré la validation de la situation par le comité de sécurité car ces classent possèdent 1 porte de sortie chacune + 1 porte commune et non 2 portes de sorties, il est rappelé à chaque conseil. Une solution pourrait être trouvée dans la classe la plus proche de la salle de motricité et un marteau « brise vitre » est également proposée comme solution d'appoint par le conseil d'école.
 - Le conseil d'école demande ce que devient l'appartement de fonction laissé à l'abandon depuis le départ en retraite d'une collègue depuis plusieurs années (2017) ? Bientôt dix ans... Pour le moment, la Mairie n'a pas de réponse à nous apporter.
 - Pourrait-on envisager une deuxième toilette adulte accessible à tous ? La Mairie demande un courrier.
 - Un abri, style préau permettrait de pouvoir sortir un peu ; même les jours de pluie. Une demande par courrier doit être faite à la Mairie. L'école rappelle que les enfants ne sont pas

- tous en récréation au même moment, il n'est pas possible d'utiliser la salle de motricité qui est utilisée par d'autres camarades.
- L'équipe demande la Création d'une salle des maitres digne de ce nom comme dans les autres écoles de la ville.

Dans l'ensemble, les interventions sont moins réactives qu'avant.

Il a été annoncé des changements au niveau d'Astech pour améliorer le service. Pour le moment, il n'y a visiblement pas d'amélioration de la prise en charge des problèmes.

11) Bilan de la coopérative scolaire

Au 30 septembre, le solde était de 6379,67 € soit presque pareil que l'année dernière. Cependant, le coût de location des cars n'était pas encore déduit et l'argent de la kermesse pas entièrement encaissé (soit environ 1000€ de moins).

La subvention de la Caisse des écoles versée en juin (par la Mairie) s'est élevée à 2464,80 € soit 100€ de plus que l'année passée.

La participation des familles à la coopérative scolaire n'a pas encore été complètement calculée, étant données les difficultés rencontrées depuis le mois d'octobre par l'équipe enseignante. Elle semble moins élevée que les années précédentes ; peut-être qu'un nouvel appel sera relancé dans certaines classes en milieu d'année (celles pour lesquelles les dons représentent moins de 400€). Nous rappelons que toutes les sorties et autres événements sont gratuits pour tous les élèves grâce, notamment, aux dons des parents d'élèves.

Chaque classe dispose de 450€ pour ses dépenses durant l'année, hors sortie commune de fin d'année.

Aujourd'hui, 2700 € environ ont été récoltés. Une classe vient juste de donner les cahiers et beaucoup de cahiers n'ont pas été remplis.

La coopérative est alimentée par la participation annuelle des familles (via les dons mais aussi les événements comme la kermesse ou le marché de Noël), la Caisse des écoles et le bénéfice des photos et la kermesse.

Les principales dépenses sont :

- Abonnement à des revues
- Achats pour les fêtes de l'école (*goûters, Noël, Galette, confettis, décorations*)
- Livres, CD, documentation
- Plantes, bulbes, graines pour le jardin
- Participation aux sorties pédagogiques (*ateliers, bus*)
- Achat de jeux et jouets pour la classe à l'occasion de Noël
- Achat de cartouches d'encre pour tirage des photos prises lors des activités des classes

12) Sorties et fêtes

Les enseignantes rappellent qu'elles n'ont pas l'obligation de sortir avec leur classe. Pour le moment, seules quelques activités ont été programmées :

- Une sortie en forêt s'est déroulée le jeudi 9 octobre avec le car de la ville pour les classes de grands et la petite section de Mme Siyari.
- Le club de handball est intervenu auprès des GS et des petits de la classe A à 4 reprises en octobre. Un nouveau partenariat de 6 séances pourrait être envisagé pour les GS à la rentrée 26/27.
- L'association « Lire et faire lire ! » intervient une fois tous les quinze jours pour chaque classe jusqu'à la fin de l'année.
- En janvier, les GS commenceront le Cycle rugby avec les interventions du ROC. Les autres classes auront la possibilité de faire du rugby avec le prêt du matériel (comme pour le handball) par l'Académie en fin d'année.
- Le car de la ville est à notre disposition 5 journées ½ cette année. Nous réfléchissons pour utiliser ces sorties au mieux pour tous.
- Les classes assisteront aux spectacles de la graineterie : Panoramique n°3 (Classe A), Flux (Classes D et F) et Robot (Classe B, C et E)
- Pour cette année, nous envisageons une sortie de fin d'année commune à toute l'école (la date n'est pas encore définie)
- Un marché de Noël devrait se tenir vendredi 12 décembre. Les parents seront invités à ramener des préparations sucrées ou salées qui seront revendus à toutes et à tous pour le goûter et une brocante de jouets/livres/décorations sera organisée en parallèle par les parents d'élèves. Les dons seront récoltés dès novembre.

- La kermesse devrait avoir lieu le vendredi 5 juin.
 - Toutefois si des consignes Vigipirate étaient promulguées, nous serions obligés d'annuler certains évènements**

13) Questions diverses

Nous n'aurons malheureusement pas de service civique cette année.

La pharmacie tarde à venir.

Au retour des vacances, le bureau de direction a été encombré de cartons de meuble à monter pour une pièce manquante : on ne peut plus circuler ! Seuls les bancs ont été montés correctement. Il reste un grand tableau qui n'a pas été monté, même pas déballé.

Nous déplorons l'impossibilité de remplacement des enseignants, et quand cela se fait, cela impacte d'autres écoles. Notre circonscription fait son possible mais n'a plus de personnel en nombre suffisant. Il en est de même pour les ATSEM, même si des volantes ont été réintégrées (5 cette année vs. 2 l'année dernière).

Les parents proposent que l'école demande à la Mairie un rack à vélo devant l'école et une caméra contre les vols.

À la demande des parents d'élèves, l'école confirme que tous enfants ayant une notification sont accompagnés par une aesh.

Dates des prochains conseils d'école : *17/03/2025 et 16/06/2025 à 18h dans l'enceinte de l'école.*

La séance est levée à 20h30

Les secrétaires,
Monsieur Touya AAPEH
Monsieur Torloting FCPE

La présidente,
Sophie Siyari